

à noter

Bourse aux Vêtements les 15 et 16 mars au Gymnase

Carnaval le 23 mars sur l'Esplanade de la fête

Soirée Rock avec repas le 30 mars au Gymnase

Bourse « Art & fils » les 5 et 6 avril à la salle des fêtes

Expo Peintures et Sculptures du 8 au 14 avril , à la salle EST de la Mairie

Don du Sang le 12 avril de 15h à 19h à la salle des fêtes

Expo vente ARLE le 18 mai à la salle de l'Oratoire

Espace de gratuité le 18 mai au gymnase

Festival d'Harmonies les 1er et 2 juin au gymnase

Vide Grenier le 16 juin sur l'Esplanade de la fête

Fête de la Musique les 19 et 21 juin au gymnase



Vivre Ensemble au Vernet



Conception : Mairie du Vernet

Directeur de publication : Serge DEMANGE, Maire

Commission de communication : Viviane IMBERT, Aimé DANHO,

Alain PONS, Marie MONTEJO, René MARCHAND

Impression : Imprimerie CAZAUX

Le site : www.mairielevernet31.fr - Contact : mairielevernet.31@wanadoo.fr



Le Vernet infos

Bulletin d'informations municipales



Sommaire



Informations communales
et intercommunales



Urbanisme et travaux



Petite enfance
et jeunesse,



Environnement

Edito

Chères Vernétoises,

Chers Vernétois,

La fin de l'année a connu bien des tourments sur le plan social.

Quelles que soient les revendications d'un certain nombre de français qui se sont sentis abandonnés et ont basculé dans le désarroi, il convient de leur reconnaître le droit de manifester.

Souhaitons que la raison l'emporte sur la passion et la démagogie, que la sagesse débouche sur l'équité et la justice, et que les citoyens puissent vivre décemment dans ce beau pays qu'est la France tout en pensant à la Terre que nous laisserons en héritage à nos petits enfants.

Les préoccupations touchent aussi de nombreux élus locaux.

Il est vrai que gérer une commune, aujourd'hui, n'est pas chose facile et de multiples questions taraudent le maire que je suis.

Dans ce contexte, il nous faut poursuivre nos efforts de gestion pour permettre au Vernet de continuer à évoluer.

Je reste tourné vers l'action, vers l'avenir, soucieux du bien-être des Vernétoises et Vernétois avec le souhait que les incivilités diminuent. Il appartient à chacun d'entre nous d'être acteur de la vie communale et non seulement consommateur.

Cette année ne sera ni simple, ni neutre. Beaucoup de changements vont intervenir dont nous ignorons en grande partie la portée.

C'est ensemble que nous serons plus forts en privilégiant ce qui nous unit sur tout ce qui nous divise.

Merci à vous qui me donnez la force et la conviction de poursuivre avec vous.

Amitiés vernétoises.

Votre maire,
Serge DEMANGE

Mairie

30 avenue de la Mairie

31810 Vernet

05.61.08.50.47

Accueil au public

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

9h à 12h et 15h00 à 17h30

Mercredi :

9h à 12h

1er Samedi du mois :

9h à 12h

N° 10 - mars 2019



Prévention routière : des radars pédagogiques pour sensibiliser les conducteurs



Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) a proposé, en 2018, un nouveau service pour les communes de la Haute-Garonne : la mise en place de radars pédagogiques. Il s'agit d'un programme départemental d'installation de 160 radars pédagogiques dont le financement est pris en charge à 50% par le SDEHG.

Le conseil municipal a demandé au SDEHG d'installer deux radars pédagogiques au niveau de l'Avenue des Pyrénées et de l'Avenue de Lagardelle. La mairie a installé un radar, avenue de Toulouse, avec indication de perte de points.

Grâce à la participation financière du SDEHG, correspondant à 50% du coût d'achat et de pose du matériel, la part restante à la charge de la commune est d'environ 1 500 € par radar.

Cet équipement de prévention, implanté en bordure de chaussée, informe les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner et affiche un message d'alerte si la vitesse est supérieure à celle autorisée.

Le radar pédagogique est là pour que les automobilistes prennent conscience que parfois, ils sont en infraction, encourent des risques et sont dangereux pour les usagers du domaine public, piétons, enfants, vélos, motos.

Il est nécessaire de rappeler que le radar pédagogique n'a pas vocation à sanctionner l'utilisateur qui ne respecterait pas la limitation. C'est un outil de prévention, simple d'utilisation et efficace pour réduire les accidents.

En plus d'être un outil de prévention, le radar pédagogique permet de réaliser des statistiques sur la circulation : savoir combien de véhicules sont passés, à quelle vitesse et à quel moment.

Ces précieuses informations permettront d'analyser les comportements et les habitudes de conduite pour, par la suite, mettre en place des actions d'amélioration de la sécurité.



Notre premier défi : faire face aux urgences en préparant l'avenir

Pour 2019, les travaux prévus sont :

- L'amélioration toujours et encore des cheminements piétons,
- La réfection de certaines voiries communales,
- Continuer à rénover notre éclairage / chemin du Châlet, lotissement Poitevin,
- Création d'un éclairage sur le piétonnier du Cœur de ville,
- Rénovation de l'éclairage des tennis (mise en place de lampes plus économiques),
- Voie : Effacement des réseaux chemin du Chaudel,
- Bâtiments : Fin de la réalisation de la salle de restauration pour nos enfants de l'école maternelle,
- projet phare : mise en accessibilité de l'étage du Complexe de l'Oratoire



CCAS

Repas des aînés du 8 janvier 2019

Le repas spectacle annuel offert à nos aînés de 70 ans et plus, au Robinson, a réuni 170 participants toujours heureux de se retrouver et partager cette journée conviviale autour d'un bon repas et assister à un spectacle de qualité.



Pour répondre à la demande de nos anciens, une journée de réactualisation du code de la route et de sensibilisation au bon usage de la route pour les + de 65 ans par « AGIR route » peut être programmée si nous avons un nombre de candidats suffisants (20 personnes minimum).

Renseignements et inscriptions en mairie jusqu'au 15 avril 2019.

Il en va de même pour les ateliers « Préventions », « Bien vivre », « Mémoire », « Nutrition ».

Un atelier « vitalité » est proposé sur 8^{1/2} journées (possible si 12 personnes sont inscrites).

Renseignements et inscriptions en mairie avant fin avril 2019 pour une programmation en septembre/octobre 2019.



Ecologie

Quels sont les enjeux nationaux pour l'horizon 2030 ?

* réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990

* réduire de 20% notre consommation d'énergie par rapport à 2012

* amener notre niveau de consommation d'énergie renouvelable à 32% de notre consommation finale

Vous pouvez être acteurs et citoyens en apportant votre contribution au PCAET sur le site du Pays Sud Toulousain : //contribuez-au-plan-climat-intercommunal

Sur le plan communal, nous nous sommes déjà engagés pour réaliser des économies d'énergie :

* 92% de notre éclairage public a été changé par des leds (basse consommation),

* isolation de tous nos bâtiments et nos écoles

* Acquisition de 2 véhicules électriques



Culture & Patrimoine

EXPO PEINTRES & SCULPTEURS AMATEURS

Avec la participation des enfants de l'école maternelle

DU 8 AU 14 AVRIL

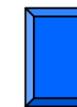
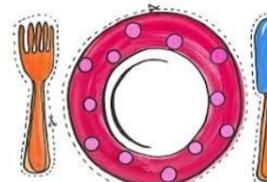
A la mairie

Inscription en mairie jusqu'au 28 mars 2019



Cantine scolaire

Dans le cadre d'un marché public d'une durée de 3 ans renouvelable tacitement tous les ans, à compter du 11 mars 2019, la Société CRM RODEZ assurera la confection et la livraison des repas cantine de nos écoles.



Vivre ensemble

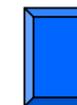
L'espace public est un terme générique que les experts emploient pour désigner tout ce qui appartient à une communauté. L'espace public, ce sont nos rues, nos trottoirs, le mobilier urbain, les jardins et équipements publics, les salles communes, les bâtiments, les crèches municipales, etc.

Tous ces communs n'appartiennent pas aux élus de la République, ceux-ci en sont les administrateurs le temps de leur mandat. **Ils appartiennent à tous**, habitants et citoyens.

Choisissons ensemble d'en prendre soin !!

Jeter une canette, une bouteille en verre ou en plastique, laisser la crotte de son chien sur les trottoirs ou les pelouses sont des incivilités dont nous supportons tous les conséquences. Il en va de même que de détériorer avec son véhicule un accroche-vélo, salir un abri-bus, laisser la poubelle constamment sur le trottoir

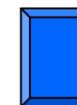
Alors **BRAVO** et **MERCI** à tous ceux qui prennent soin et respectent nos lieux communs.



Inscription Electorale

Si vous n'êtes pas encore inscrit-e sur les listes électorales de la commune, vous avez jusqu'au 31 mars, 12h, pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019.

Munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile à votre nom (facture EDF, gaz, téléphone fixe) de moins de 3 mois.



Récup'verres

Pour des raisons de sécurité, les récup' verres du parking du Leader Price ont été déplacés :

- 2 sur le parking de l'Eglise

- 1 Avenue de Toulouse à hauteur du Cabaret « Le Robinson »

